



Déclaration du représentant du Conseil électoral indépendant de la République du Surinam dans le cadre de l'accompagnement dans les élections présidentielles de la République bolivarienne du Venezuela
Le 20 mai 2018

La Présidente du Conseil électoral indépendant de la République du Surinam, Dr. Van Dijk – Silos, a été représenté par moi, Renuka Raghoe, pour l'observation objective des élections présidentielles de la République bolivarienne du Venezuela, tenues le 20 mai 2018.

Phase avant l'élection

Lors de la phase avant l'élections, le 17 mai nous avons assisté et nous avons observé les réunions au Tribunal suprême de justice (TSJ) sur la légitimité des élections présidentielles suite à une réunion de bienvenue avec le Président de la République bolivarienne du Venezuela, Nicolás MADURO MOROS.

Nous avons observé l'installation des centres et des bureaux de vote, ainsi que nous avons observé les explications du processus électoral. Puis, nous sommes allés au Centre de logistique et de production des machines de vote dans lequel nous vu la révision et la mise à jour du hardware des machines électORALES.

De surcroît, quatre sur cinq candidats ont exposé leurs perspectives par rapport aux élections. Ils faisaient confiance au système électoral et ils disaient que les probabilités de fraude étaient vraiment faibles puisqu'il y avait la révision des voix électroniques et les voix manuelles. Dans chaque bureau de vote il y avait des témoins des partis politiques qui ont participé dans l'élection avec l'intention d'observer honnêtement le fonctionnement du système électoral.

Le jour de l'élection

Au jour de l'élection, nous avons observé le vote du Président et de la première dame dans l'école « Miguel Antonio Caro ». Nous sommes allés à quatre centres électORAUX avec 50 bureaux de vote. Nous n'avons pas observé des incidents ; les élections ont eu lieu selon les instructions du Conseil national électORAL (CNE) et dans chaque bureau électORAL il y avait des témoins des partis politiques. De plus, les personnes handicapées, illettrés et âgées ont pu voter grâce à l'aide d'un assistant.

La sécurité était à point. Chaque bureau de vote avait un fonctionnaire militaire à l'intérieur et à l'extérieur du centre électoral. La sécurité du vote a été atteinte puisque les élections ont été pacifiques et la possibilité d'incident a été réduite à l'expression minimale.

En conséquence, moi, qui vient en représentation du Conseil électoral indépendant de la République de Surinam déclare que dans les centres électoraux observés, l'élection a eu lieu en paix et avec de la sécurité, de l'honnêteté et de la justice.

Je prie pour qu'un jour le Surinam ait le même système électoral que le Venezuela.

Renuka Raghoe